

Panorama mondial des prix explicites du carbone

INTRODUCTION

En septembre 2016, I4CE a mis à jour sa base de données sur les politiques de tarification du carbone et publie ce panorama des prix explicites du carbone.

Ce panorama présente une frise chronologique de la mise en œuvre de ces politiques de tarification du carbone, une carte du monde et un tableau qui fournissent les informations suivantes : les juridictions disposant ou ayant prévu de mettre en place des politiques de tarification du carbone explicites, le type d'instrument, la couverture sectorielle et le niveau du prix du carbone.

Qu'est qu'un prix explicite du carbone ?

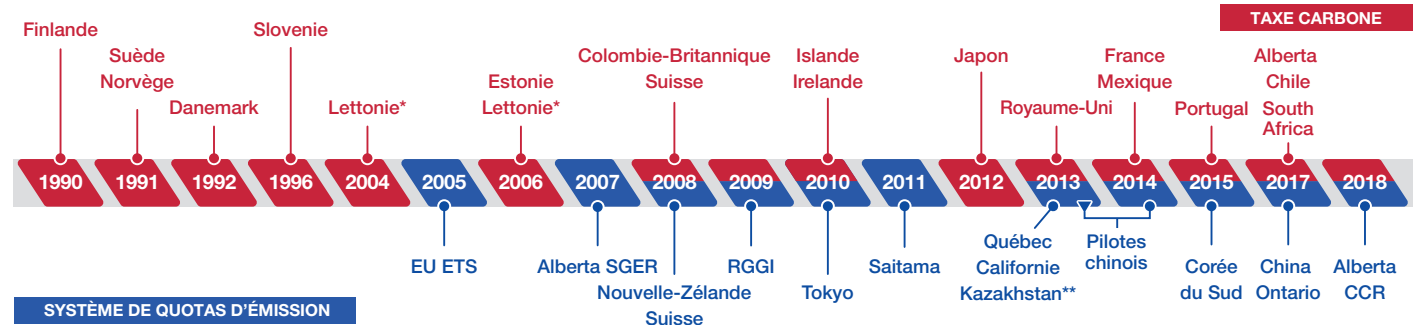
Une politique explicite de tarification du carbone met un prix directement sur les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Deux instruments entrent dans cette catégorie : les taxes carbone basées sur le *prix* et les systèmes d'échange de quotas d'émissions basé sur les *quantités*.

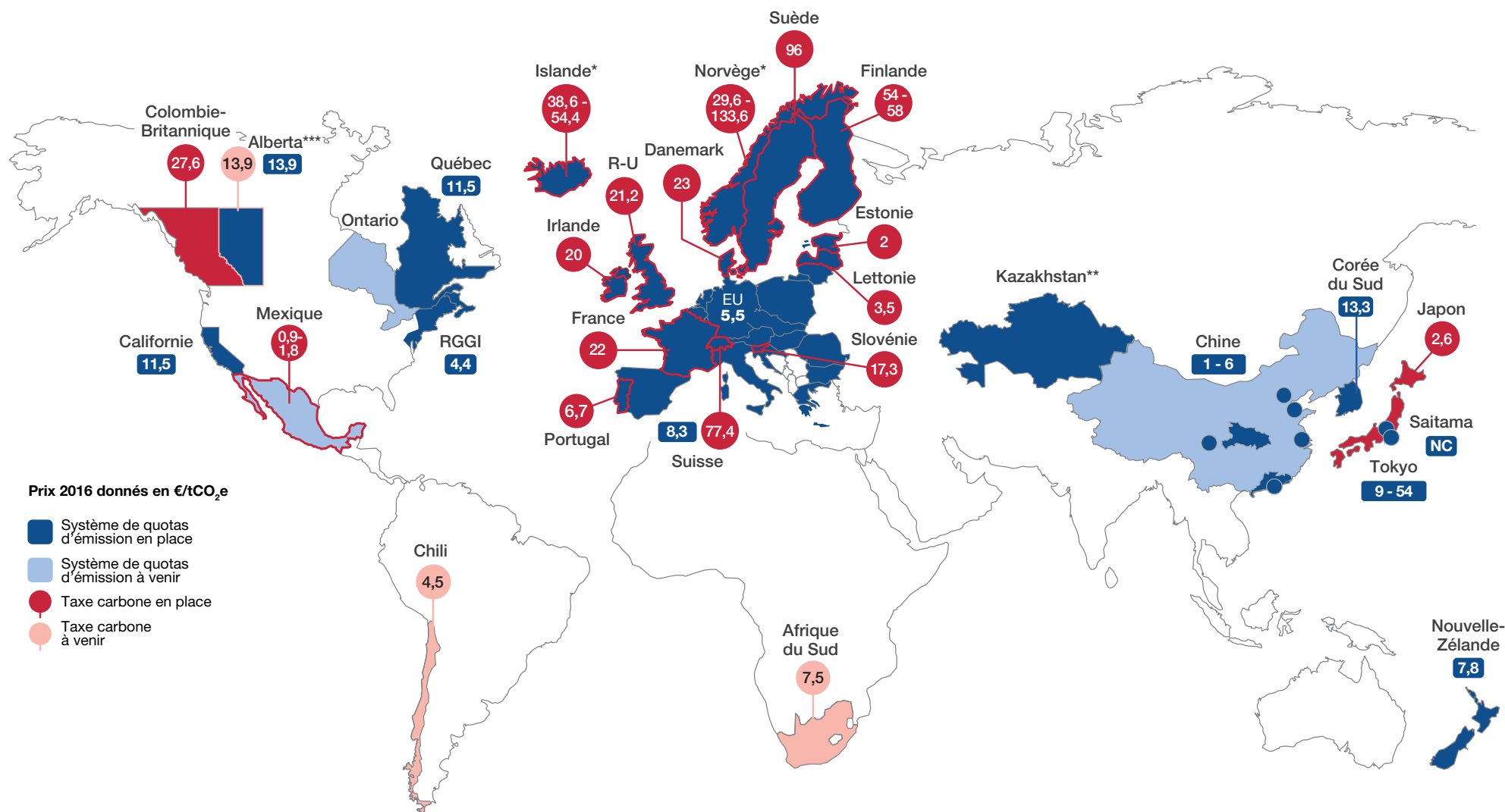
- **La taxe carbone** est un prélèvement monétaire ajouté au prix de vente d'un bien en fonction de la quantité de GES émis lors de sa production et, ou de son utilisation. Une taxe carbone peut être appliquée à différents stades de la chaîne d'approvisionnement et peut cibler les producteurs en amont ou, les entreprises et les utilisateurs finaux en aval.

- **Le système d'échanges de quotas d'émissions (ETS)** est un mécanisme qui fixe des obligations de réduction d'émission aux participants du marché et leur distribue des quotas d'émission correspondant à ce plafond. Les participants peuvent acheter – pour compenser des émissions excessives – ou vendre des quotas – pour valoriser des efforts supplémentaires de réduction.

Chronologie de la mise en place des taxes carbone et des ETS



* La taxe carbone de 2004 couvre les véhicules et motos ; celle de 2006 les industries et énergéticiens non couverts par l'EU ETS
 ** ETS suspendu jusqu'en 2018



* Variation de prix selon les secteurs/produits énergétiques

** ETS suspendu jusqu'en 2018

*** Le prix 2015 du Specified Gas Emitters Regulation (SGER) est celui du tarif versé au Fond Climate Change and Emissions Management Fund de 10,9€/tCO₂e. La législation Carbon competitiveness Regulation (CCR) remplacera celle du SGER en 2018, date à laquelle un prix carbone provincial sera défini à 21,8€/tCO₂e

Note : Tous les prix sont exprimés en valeur nominale. Les prix des ETS sont les moyennes des prix observés entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2016. Les prix sont calculés en fonction des taux de change de XE.com, à la date du 8 juillet 2016.

■ Système de quotas d'émission en place ■ Système de quotas d'émission à venir ■ Taxe carbone en place ■ Taxe carbone à venir

Jurisdiction	Année de mise en œuvre	Couverture sectorielle	Prix en €/tCO ₂ (valeur nominale)	
Afrique du Sud	2017	Émissions issues de la combustion d'énergies fossiles et de procédés industriels (secteurs de l'énergie, de l'industrie et des transports).	7,5	
Alberta, CA	2007	Énergie (production et cogénération) ; industries (chimie, pâtes et papier, minéraux, argile et verre, engrais, métaux, bois, béton) ; traitement du charbon, pétrole lourd, sables bitumineux, minéraux ; déchets ; combustibles fossiles (solides, liquides ou gazeux).	13,9	
Alberta, CA	2017	Tous les combustibles qui émettent des gaz à effet de serre lors de leur combustion (y compris les combustibles pour le transport et le chauffage).	13,9	
Californie, USA	2013	Énergie (génération électrique, autoproduction et importation, cogénération, systèmes pétrole et gaz naturel, raffinage du pétrole) ; industrie (ciment, verre, hydrogène, acier et fer, plomb, chaux, production d'acide nitrique, pâtes et papier) ; producteurs de CO ₂ , producteurs d'essence reformulée destinée à être mélangée avec des additifs oxygénés (RBOB) et de mazout léger, de GPL et de GNL.	11,5	
Chili	2017	Unités stationnaires de production électrique thermique avec une puissance égale ou supérieure à 50MW.	4,5	
Chine	2017	Énergie (génération électrique, cogénération, opérateurs de réseau) ; pétrochimie (raffinage et traitement du pétrole brut, éthylène) ; produits chimiques (méthanol, ammoniac, carbure) ; fer et acier ; métaux non ferreux (fusion du cuivre, aluminium électrolytique) ; matériaux de construction (clinker, verre plat) ; pâtes & papier ; aviation (aviation civile, fret et aéroports).	-	
Chine pilotes	- Chongqing	2014	Électro-placage ; industries (aluminium, alliages métalliques, carbure de calcium, soude caustique, ciment, sidérurgie).	1,5
	- Guangdong	2013	Électricité ; industries (ciment, acier, céramique, pétrochimie, métaux non ferreux, plastique, papier, textiles, chimie) ; aviation.	1,9
	- Hubei	2014	Production électrique ; industries (acier, chimie, ciment, production automobile, métaux non ferreux, verre, pâte et papier).	2,7
	- Pékin	2013	Production d'électricité et de chaleur ; industries (ciment, pétrochimie, production automobile) ; bâtiments publics ; banques ; transports en commun ; aéroports.	6,0
	- Shanghai	2013	Production électrique ; industries (acier, pétrochimie, chimie, métaux non ferreux, matériaux de construction, textile, papier, plastiques et produits chimiques, fibre) ; trafic maritime local.	1,0
	- Shenzhen	2013	Production électrique ; approvisionnement en eau et en gaz ; industries ; bâtiments publics.	5,6
	- Tianjin	2013	Production d'électricité et de chaleur ; industries (sidérurgie, chimie, pétrochimie) ; exploitation pétrolière et gazière ; construction civile.	6,0
Colombie britannique, CA	2008	La taxe carbone s'applique à l'achat et à l'utilisation de combustibles tels que le gazole, l'essence, la gaz naturel, le fioul domestique, le propane, le charbon.	27,6	
Corée du sud	2015	Énergie et chaleur ; 23 secteurs industriels couverts (dont acier, ciment, pétrochimie...) ; raffineries ; bâtiments ; déchets ; aviation.	13,3	
Danemark	1992	Consommation de combustibles fossiles (charbon, gaz et pétrole). Les producteurs d'électricité et les industries couvertes par l'EU ETS sont exemptés.	22,8	
Estonie	2006	Production électrique (même si déjà couverte par l'EU ETS).	2,0	
Finlande	1990	Carburants et combustibles de chauffage.	54,6 - 58,1	
France	2014	Utilisation de combustibles fossiles (gaz naturel, charbon, fioul, super-éthanol E85, biocarburant, gaz, diesel).	22,0	
Irlande	2010	Utilisation de combustibles fossiles (pétrole, pétrole lourd, diesel, kérosène, gaz de pétrole liquéfié, mazout, gaz naturel, charbon et tourbe, de même que les carburants pour l'aviation).	20,0	
Islande	2010	Utilisation d'énergie fossile (sous forme liquide ou gazeuse).	38,6 - 54,4	
Japon	2012	Utilisation de combustibles fossiles (pétrole, gaz naturel et charbon).	2,6	
Lettonie	2006	Électricité ; industries (ciment, acier, céramique, pétrochimie, métaux non ferreux, plastique, papier, textiles, chimie) ; aviation.	3,5	
	2004	Voitures et motos sur la base de la quantité de CO ₂ qu'elles émettent. Le paiement se fait la première fois que le propriétaire procède à l'enregistrement du véhicule.	3,5	
Mexique	2014	Toute utilisation d'énergie fossile (production et importation), hors gaz naturel.	0,9-1,8	
Mexique	NC	Production électrique ; production industrielles et transport.	-	
Norvège	1991	Activités pétrolières ; activités d'extraction d'huiles minérales, pétrole, gaz naturel, GPL.	29,6 - 133,6	
Nouvelle-Zélande	2008	Sylviculture ; combustibles fossiles liquides ; production électrique ; procédés industriels (fer, acier, aluminium, verre, hexafluorure de soufre, importation d'hydrofluorocarbures ou de perfluorocarbures, importation ou fabrication d'engrais synthétiques contenant de l'azote) ; déchets (installations d'élimination).	7,8	
Ontario, CA	2017	Production d'électricité et de chaleur ; industries (sidérurgie, chimie, pétrochimie) ; exploitation pétrolière et gazière ; construction civile.	-	
Portugal	2015	S'applique à tous les produits énergétiques qui sont utilisés dans les secteurs non couverts par l'EU ETS.	6,7	
Québec, CA	2013	Production d'électricité ; industries ; distributeurs et importateurs de combustibles fossiles pour les transports ; secteur de la construction ; petites entreprises.	11,5	
RGGI, USA	2009	Génération électrique à base de combustibles fossiles.	4,4	
Royaume-Uni	2013	Utilisation de combustibles fossiles (gaz naturel, GPL, charbon et autres combustibles fossiles solides taxables, gazole, mélange incluant des biocarburants, kérosène, fioul et fioul lourd...) ; entreprises.	21,2	
Saitama, JP	2011	Consommation de combustibles, de chaleur et d'électricité.	NC	
Slovénie	1996	Producteurs et importateurs de combustibles fossiles (liquides, solides ou gazeux) hors des pays couverts par l'EU ETS.	17,3	
Suède	1991	Tous les combustibles fossiles non-couverts par l'EU ETS ; combustibles pour les transports.	96,0	
Suisse	2008	Combustibles fossiles utilisés pour la génération électrique et de chaleur.	77,4	
Suisse	2008	Chauffage urbain ; industrie (aluminium, ciment, céramiques, métaux ferreux et non-ferreux, verre, chaux, industrie pharmaceutique, raffineries, acier, pâtes et papier, acide nitrique, acide adipique, glyoxal, ammoniac, hydrogène, soude et bicarbonate de soude).	8,3	
Tokyo, JP	2010	Consommation d'électricité par les bâtiments tertiaires ; chauffage et froid urbains.	9,0 - 54,0	
Union Européenne	2005	Production d'électricité et de chaleur ; procédés industriels (raffineries de pétrole, fours à coke, installations sidérurgiques et aciéries) ; industries (ciment, verre, chaux, briques, céramique, pâte à papier, papier et carton, pétrochimie, ammoniac, métaux non-ferreux, gypse, aluminium, acides nitrique, adipique et glyoxylique) ; aviation commerciale ; CSC ; autres émetteurs de GES.	5,5	

Note : Tous les prix sont exprimés en valeur nominale. Les prix des ETS sont les moyennes des prix observés entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2016. Les prix sont calculés en fonction des taux de change de XE.com, à la date du 8 juillet 2016.

AMÉRIQUE

ALBERTA

Taxe carbone : Gouvernement de l'Alberta, disponible [ici](#)

ETS : Gouvernement de l'Alberta, disponible [ici](#)

CALIFORNIE

ETS : California Air Resources Board (CARB), disponible [ici](#)

COLOMBIE BRITANNIQUE

Taxe carbone : Gouvernement de la Colombie Britannique, disponible [ici](#)

CHILI

Taxe carbone : Ministère de l'énergie, disponible [ici](#)

MEXIQUE

Taxe carbone : Confirmation par un représentant du Ministère des Finances

ETS : Ministère de l'Énergie (SENER), disponible [ici](#)

ONTARIO

ETS : Gouvernement de l'Ontario, disponible [ici](#)

QUÉBEC

ETS : Ministère de l'environnement (MDEELCC), disponible [ici](#)

REGIONAL GREENHOUSE GAS INITIATIVE

ETS : RGGI Org., disponible [ici](#)

EUROPE

DANEMARK

Taxe carbone : Secrétariat de l'analyse de la taxation et des subventions sur l'énergie, disponible [ici](#)

ESTONIE

Taxe carbone : Confirmation par email d'un représentant du Ministère des Finances

EU ETS

ETS : European Energy Exchange (EEX), disponible [ici](#)

FINLANDE

Taxe carbone : Confirmation par email d'un représentant du Ministère de l'Environnement

FRANCE

Taxe carbone : Ministère de l'Environnement, disponible [ici](#)

IRLANDE

Taxe carbone : Confirmation par email d'un représentant du Ministère des Finances

ISLANDE

Taxe carbone : Département des finances et de la taxation, disponible [ici](#)

LETTONIE

Taxe carbone sur les véhicules et moto : Ministère des Finances, disponible [ici](#)

Taxe sur les ressources naturelles : Mesures d'Utilisation Rationnelle de l'Énergie (MUREII), disponible [ici](#)

NORVÈGE

Taxe carbone : Ministère des Finances, disponible [ici](#)

PORTUGAL

Taxe carbone : Confirmation par email d'un représentant de l'Autorité de taxation et des douanes portugaises

ROYAUME-UNI

Taxe carbone : Département des Finances et des Douanes, disponible [ici](#)

SLOVÉNIE

Taxe carbone : Ministère des Finances, disponible [ici](#)

SUÈDE

Taxe carbone : Ministère des Finances, disponible [ici](#)

SUISSE

Taxe carbone : Office fédérale pour l'Environnement (FOEN), disponible [ici](#)
ETS : Conseil Fédéral, disponible [ici](#)

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Taxe carbone : Confirmation par un représentant du Trésor

ASIE

CHINE

ETS national : Commission nationale de développement et de réforme (NRDC), disponible [ici](#)

ETS pilotes : China Carbon, disponible [ici](#)

CORÉE DU SUD

ETS : Marketdata, disponible [ici](#)

JAPON

ETS : Ministère de l'Environnement, disponible [ici](#)

SAITAMA

ETS : Saitama Prefecture, disponible [ici](#)

TOKYO

ETS : Argus Media Limited, disponible [ici](#)

OCÉANIE

NOUVELLE-ZÉLANDE

ETS : Carbon News, disponible [ici](#)